

au fil de la semaine

SOMME

Syndicalisme → Françoise Crété, secrétaire générale de la Fdsea a reçu sur son exploitation Michel Delpuech, préfet de région et du département.

Le préfet face aux enjeux de la filière laitière

Suite au renouvellement du bureau de la Fdsea en mars dernier, le président, Laurent Degenne, et la secrétaire générale, Françoise Crété, avaient rencontré le préfet de Région et de département, Michel Delpuech. Au cours de cette première entrevue, Françoise Crété avait signifié tout son attachement au dossier de l'élevage, pour sa forte contribution à l'équilibre social et environnemental des zones rurales. Elle avait par ailleurs détaillé son exploitation, et l'impact de l'implantation d'un robot de traite dans un système qui veut rester dans une dimension humaine. Le préfet s'était montré particulièrement intéressé, et le principe d'une visite chez Françoise Crété était acté. Celle-ci a eu lieu mercredi dernier, à Camps-en-Amiénois, chez Thierry et Françoise Crété.

Ils ont présenté leur élevage, tant au niveau de son historique que de son actualité et de ses projets, ce qui a permis d'élargir le débat à différents sujets.

Le prix du lait

Françoise Crété a présenté son prix de revient sur l'année 2009 (voir tableau). Avec une moyenne de 290 €/1000 litres sur l'année, le prix de vente ne permet pas de couvrir les charges avant même de rémunérer de la main d'œuvre. "Nous produisons 50 000 litres de lait de plus qu'il y a cinq ans pour 2 000 euros de moins de chiffres d'affaires", ont présenté les éleveurs. Et Dominique Dengreville de réclamer l'application claire de l'accord sur le prix du lait de juin 2009 : "il y a un accord sur le prix du lait en cours, il doit être respecté ! Cela amènera à une véritable hausse dès le mois de juillet ! Nous en avons un peu assez de devoir sortir les tracteurs tous les trois mois parce que tel ou tel industriel entame un bras de fer, mais s'il le faut, nous continuerons !"

Le lait dans la Somme

Ensuite, Françoise Crété a présenté les principaux indicateurs de



Françoise Crété avait convié à cette visite Jean-Jacques Stoter, conseiller général du canton de Molliens-Dreuil, les agriculteurs du village de Camps-en-Amiénois, et les membres du bureau cantonal de Molliens-Dreuil, et les représentants de l'Uplp et des Jeunes Agriculteurs.

la ferme laitière de la Somme : 1416 structures en place en 2008 pour 420 millions de litres de lait de quota, un cheptel stabilisé autour de 62 500 vaches laitières, et une capacité de développement grâce à des outils pour la plupart non saturés. "Il y a une obligation de mise aux normes pour le 31 décembre prochain ; dans le cadre d'"Avenir lait", nous accompagnons en ce moment les éleveurs qui ne sont pas encore aux normes pour analyser avec eux leurs objectifs et leurs possibilités.

Pour ceux qui s'engagent dans le processus, ou qui sont contraints de marquer une pause dans la réalisation de leur projet, il faut un délai de souplesse et d'adaptation compte tenu de l'enjeu", a précisé Daniel Roguet, président de la chambre d'agriculture. Car la dynamique laitière passe non seulement par la performance des élevages, mais aussi par sa densité. A ce titre, le fait que la zone Picardie-Ile de France soit une des régions les plus en recul sur les livraisons de février/mars entre 2010 et 2009 montre la fragilité du bassin, avec la possibilité de convertir les systèmes d'exploitation vers les productions végétales. Ce risque serait d'autant plus dommageable que le

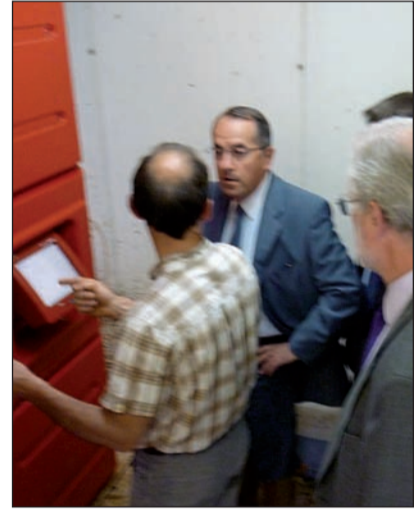
bassin est techniquement un des plus productifs, et que dans le cadre de la démarche entreprise par les organisations départementales, tout est mis en œuvre pour accroître encore ces critères technico-économiques.

Les installations classées

L'élevage laitier, comme tout élevage aujourd'hui, souffre de la complexité administrative liée à l'implantation des installations. A ce titre, après la réévaluation des seuils des installations classées, une circulaire ministérielle permet aujourd'hui, sous réserve de respecter plusieurs points, de ne pas soumettre à enquête publique les extensions d'élevages, dans une certaine proportion. Laurent Degenne, président de la Fdsea, a détaillé cet aspect, et le préfet a proposé une rencontre technique pour analyser le sujet. Affaire à suivre.

Accompagner le développement

Enfin, si le département se veut dynamique, il n'en demeure pas moins que les programmes de développement nationaux sont parfois peu lisibles : par exemple, de nombreux projets liés au photovoltaïque ont été stoppés, y compris chez les éleveurs. Autre exemple, le fait que



Thierry Crété présente aux participants le fonctionnement de son robot au quotidien.

dans le cadre du plan sucre, les enveloppes dédiées aux projets d'élevage soient insuffisantes...

Favoriser le tissu rural

En conclusion, Françoise Crété a insisté sur le caractère structurant de l'élevage dans les zones rurales : pour ce faire, elle a cité les partenaires directs de l'exploitation : ELC3, Gènes Diffusion, vétérinaires, chambre d'agriculture de la Somme, Fdsea, CER France, banques et assurances, CLHN, Noriap et Bordage, fournisseurs d'aliments du bétail, concessionnaire de matériel, centre technique du robot, service de remplacement de Poix-Conty. "Autant d'emplois directement induit par l'exploitation agricole", a mentionné Françoise Crété, avant de poursuivre en citant le rôle des conjointes bien souvent fortement impliquées sur ces exploitations. Au final, cette visite aura permis de dresser avec le préfet un tableau complet des enjeux de la filière laitière. Enjeux dont il pourra se souvenir quotidiennement, puisque Françoise Crété lui a offert un trophée représentant une Prim'Holstein, qui rejoindra la Salers trônant dans son bureau.

FRANÇOIS MAGNIER

1 416
Le nombre de producteurs de lait dans la Somme en 2008.

Zoom

Le robot dans une exploitation

Un an après son installation, Françoise Crété a rendu ses impressions sur l'installation du robot dans son élevage. "C'est paradoxalement un outil adapté à la dimension humaine. Nous avons un quota de 500 000 litres pour deux chefs d'exploitation à plein temps, ce qui est dans la normale. Le robot se prête bien à

cette taille de troupeau, et même s'il s'agit d'un outil de haute technologie, il ne s'adresse pas en priorité aux très grands troupeaux. De plus, il change beaucoup les perspectives du métier : il donne une souplesse au quotidien, ce qui facilite la coexistence entre la plaine et l'élevage, ou les engagements extérieurs, qu'ils soient fami-

liaux ou professionnels. De plus, il véhicule la perspective d'être éleveur en travaillant différemment. Cela compte pour attirer des jeunes vers ce métier qui demeure très contraignant. Je suis certaine que cela peut jouer... à commencer par mon fils qui envisage différemment aujourd'hui la perspective de s'installer".

→ Prix de revient du lait en 2009

	Coût/1 000 litres
Coût du robot	38 €
Contrat d'entretien	10 €
Aliments	145 €
Charges de structures	75 €
Charges proportionnelles (vétérinaires, insémination...)	33 €
Coût hors main-d'œuvre	301 €